



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 54/2026**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 7 avril 2026**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation : 7 avril 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 77  
Nombre de conseillers présents : 54  
Nombre de conseillers absents : 23  
Nombre de votants : 64

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** ANGELOZ Luc, AUBANEL Guy, AUGUSTIN Philippe, BARRIEU VIGNAL Sylvie, BASCLE Charles, BAYART Sébastien, BERTRAND Pascale, BETTON Thomas, BIALLET David, BOUGAULT Jakie, BOUIS Caroline, BROCHE Jérôme, CARMINATI Jérôme, CASTOR Raphael, CHAPELET Jean-Yves, CHENIVESSE Hélène, CLEMENTE Cédric, CORBA Sébastien, CREYSSON Yves, DAHMANI Naima, DANIEL Georges, DI-ROLLO Ludovic, DUCROS Bernard, EISELE Michel, GANDON Arnaud, GAYTE Jocelyne, GIOLBAS Elisabeth, GOURRET Patrice, HERBE Véronique, JACKEL Jérôme, JOUVE Olivier, LACOUSSE Nathalie, LEFRANC Sarah, MARCELLIN stephane, MERCIER Julie, MISSOUR Gérald, MOSSAND Guillaume, MUCCIO Christine, NADAL Laurent, PALISSE Patrick, PARADIS Gislaine, PETITJEAN Elian, PEYRIERE Pascal, PHILIP Claude, PISSAS Alexandre, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, RIEU José, ROBELET Olivier, ROCA Benjamin, SALAU Claude, SEGAL Valère, SERRE Christophe, TRICHOT Benoit, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte

**Absents/Procurations :** BERGONZI Margaux (procuration à Thomas BETTON), PRAT Patrice (procuration à Gérald MISSOUR), BAGUR Marie-Laure (procuration à Philippe AUGUSTIN), ESQUER Olivier (procuration à Ludovic DI ROLLO), EUTEDJIAN Claudine (procuration à Valère SEGAL), FRENEIX Marie-Laure (procuration à Jérôme CARMINATTI), MAHLER Fred (absent), TEDESCHI Marie-Laure(absente), MARQUES Léopoldina (absente), ROUX Olivier (absent), LORIC Karima,(procuration à Naima DAHMANI), BODI Trinité (absente), BORDES Pascale (absente), CALLEJON Gaetan (absent), COSTA Ludivine (absente), DAUDE Denis (absent), DEY Christine (absente), GIANNOTTI Jean-Marc (procuration à Claude SALAU), HAGEAUX Audrey (absente), LIANES Pédro (absent), MORELLI Jean-Louis (absent), SABATON Marjorie (procuration à Véronique HERBE), ROCHE Jean (procuration à Patrick PALISSE),

**Secrétaire de Séance :** Thomas BETTON

## **OBJET : Création de plusieurs emplois de cabinet**

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.333-1 à L.333-11 et ses articles R.333-1 à R.333-15 ;

Vu le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 modifié relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant le besoin de disposer de collaborateurs de cabinet pour assister l'autorité territoriale dans la conduite des projets de la collectivité ;

### **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (1 abstention)**

- de créer trois emplois de collaborateurs de cabinet pour la durée du mandat ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice correspondant ;
- d'autoriser le Président à signer les contrats de recrutement à intervenir ;
- de dire que le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise, le 7 avril 2026.

**Le Président**  
**Christophe SERRE**

**Le secrétaire de séance**  
**Thomas BETTON**

